



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2016

Mairie de Vigny

DATE DE CONVOCATION 22/06/2016	L'an deux mille seize, Mardi 28 juin à 20 heures 30 minutes Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert de KERVEGUEN, maire
DATE DE PUBLICATION 30/06/2016	Etaient présents : MM. Claude DUMONT, Catherine DANEL, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Catherine BONNOUVRIER, Christian EVRARD, Delphine VALIN-HOBBE, Vincent GUILLOUËT, Philippe CORTES, Isabellet COT, Jean FERLIER, Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Formant la majorité du conseil en exercice.
EN EXERCICE 15	Absents excusés : Mme Anna FAUVET.
PRESENTS 14	Pouvoirs : Mme Anna FAUVET à Mme Delphine VALIN-HOBBE.
VOTANTS 15	SECRETAIRE : M. Claude DUMONT.

Ouverture de séance à 20 h 30.

Le procès-verbal du 31 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

Suivi des dossiers en cours

Dépôt de sel : un refus a été notifié au conseil départemental du Val d'Oise le 2 mai considérant que l'habillage du mur devait être en pierres de pays et demandant un complément paysager en premier plan. Compte tenu que le Département a déposé un recours gracieux, le conseil municipal est favorable à la reconstruction du mur avec une finition par enduit et insiste sur la réalisation de plantations pour masquer ce site particulièrement visible à l'entrée de notre village.

Site des ormeaux sud : l'entreprise EGA a commencé le 21 juin les travaux de reprise sur les espaces communs, voirie et réseaux du site des Ormeteaux Sud. Le bureau d'études EVA doit nous adresser les procès-verbaux d'essais de compactage des tranchées d'assainissement et de portance de la chaussée.

Réhabilitation du bâtiment de la gaudière en logements locatifs : Plusieurs architectes ont visité les lieux dans le cadre de l'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre. Le conseil municipal se réunira le 7 juillet à 20 h 30 pour le choix de l'architecte.

Logos sur les véhicules de la commune : M. Alain Paviot est entrain de négocier avec la Société SD Services.

Clôture le long de la RD 14 : Le département vient de mettre en sécurité la RD 14 en remettant en place la clôture le long de la voie à hauteur du gymnase.

Nids de poules : ils ont été bouchés par le personnel communal avec 800 kg de goudron.

Vente du garage communal : le notaire de Vigny est en attente des documents des hypothèques et du géomètre pour pouvoir établir la promesse de vente.

Covoiturage : Rendez-vous a été pris avec la directrice, Mme Solignac, à la direction des transports du conseil départemental le 8 juillet à 10 h au sujet du covoiturage.

Subventions :

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : une subvention de 58 832,65 € a été accordée pour le remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire et maternelle (40 % de 147 081,63 €)
- Soutien à l'investissement public local : une subvention a été accordée pour le travaux de réhabilitation du bâtiment de la gaudière soit 62 500 € et le remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire et maternelle soit 51 479 €.

Compte administratif 2015 de la Commune et du service Assainissement

La commission économique et des finances s'est réunie le 21 Juin 2016.

- **Compte administratif 2015 de la commune** : Il s'élève

Section de fonctionnement

Dépenses	815 448,27 €
Recettes	2 727 277,34 €
Excédent de clôture	1 911 829,07 €

Section d'investissement

Dépenses	50 796,77€
Recettes	69 357,24 €
Excédent de clôture	18 560,47 €

Reste à réaliser :

Dépenses	50 208,89 €
Recettes	0,00 €
Déficit	50 208,89 €

Excédent global de clôture	1 930 389,54 €
----------------------------	----------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES :

Le réalisé est en dessous du prévisionnel (-20,74%).

Les dépenses réelles sont en légère hausse par rapport au réalisé 2015 : + 1,90% malgré une augmentation du FPIC de + 42,88 % (fonds de péréquation qui consiste à redistribuer aux communes dites pauvres une partie des ressources des communes plus favorisées).

Monsieur le Maire souligne que notre marge de manœuvre reste sur les charges à caractère général que nous avons bien diminué en 2014 et estime que nous sommes arrivés à un seuil qui sera difficile de faire baisser sans des actions de fond sur l'économie d'énergie : gaz-électricité et combustibles.

Par ailleurs deux postes sont actuellement à l'étude : celui des assurances des devis comparatifs sont en cours, et celui de la téléphonie qui est suivi par Monsieur Philippe Cortes.

Les charges du personnel sont incompressibles et évoluent aux rythmes des carrières des agents et des contributions sociales.

Les contributions aux différents syndicats sont importantes pour la commune mais lui offrent des services.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES :

La DGF diminue chaque année : - 12,38 % en 2015 mais la dotation de solidarité rurale a légèrement augmenté : + 3,80%.

La recette des revenus des immeubles est importante mais nous risquons de perdre la Société Sepur, dont le loyer est conséquent, avec la fermeture du centre de tri envisagée par le SMIRTOM à la demande de son exploitant VEOLIA qui juge que le site n'est plus rentable et voudrait concentrer son activité sur son centre de Saint-Ouen l'Aumône.

L'excédent de fonctionnement est de 1 911 829,07 €. Cet excédent peut paraître important, mais Monsieur le Maire rappelle que nous avons des projets d'investissement qui sont très importants

INVESTISSEMENT : les travaux d'investissement non réalisés sur 2015 ont été reconduits sur 2016.

- **Compte administratif 2015 du service assainissement** : Il s'élève

Section d'exploitation

Dépenses	133 075,16 €
Recettes	253 103,62 €
Excédent de clôture	120 028,46 €

Section d'investissement

Dépenses	234 499,64 €
Recettes	204 943,25 €
Déficit de clôture	29 556,39 €

Reste à réaliser :

Dépenses	106 033,18 €
Recettes	20 739,01 €
Déficit	85 294,17 €

Excédent global de clôture	90 472,07 €
----------------------------	-------------

Monsieur le maire se retire et M. Claude Dumont interroge les membres présents sur les comptes présentés qui sont le résultat de l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de la commune et du service assainissement et autorise le maire à donner quitus à Mme le percepteur de Marines de son compte de gestion 2015.

Assainissement – rapporteur : Mme Marie-France Puget

- **Informations sur l'ouverture du chantier** :

Les travaux de la première tranche ont été retardés en raison d'un tournage de film dans le château, ils commenceront le 18 juillet avec le 1^{er} tronçon place d'Amboise – rue Beaudouin.

Une spéciale « brèves » sur les travaux sera diffusée dès que possible donnant toutes informations utiles et notamment les déviations qui seront mises en place.

- **Convention de groupement de commandes – maîtrise d'œuvre pour la station d'épuration** :

Vu l'exposé de Mme Marie-Puget, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de constitution du groupement de commandes entre la commune de Longuesse et celle de Vigny pour le recrutement d'un maître d'œuvre en vue de la construction de la station d'épuration intercommunale Vigny-Longuesse.

L'enveloppe financière à la charge de la commune de Vigny est de 70 757 € pour un montant total de 107 208 €.

Le maire de Vigny est le coordonnateur du groupement de commandes et se chargera de solliciter les subventions correspondantes auprès des financeurs et d'inscrire les crédits au budget 2016.

Mme Marie-France Puget représentera la commune de Vigny à la commission d'ouverture des plis du groupement.

Les opérations d'assainissement en cours ou à venir seront faites sous la charte nationale qualité des réseaux d'assainissement.

La Poste

- **Mise en vente de l'immeuble** :

Le directeur régional Ile-de-France de Poste Immo nous informe de la mise en vente de l'immeuble sis 1 rue du Général Leclerc. La cession portera sur l'ensemble de l'immeuble avec le maintien de la partie bureau de poste en rez-de-chaussée au travers de la signature d'un nouveau bail commercial avec le nouvel acquéreur.

Monsieur le Maire précise que cela rentre dans la politique de la Poste de vouloir vendre leurs bureaux de poste pour en devenir locataire

Cette vente ne remet nullement en question la création de la MSAP (maison de service au public).

L'immeuble est composé :

- d'un bureau de poste en activité pour une surface d'environ 100 m² y compris les annexes

- d'une salle de tri qui n'est plus en activité d'une surface d'environ 96 m² avec une salle de repos au 1^{er} étage et des sanitaires
- d'un sous-sol
- d'un logement de 3 pièces principales, vacant, d'une surface d'environ 99 m² au 1^{er} étage totalement séparé avec un accès
- d'une cour d'une superficie d'environ 23 m².

Le maire a visité les locaux avec MM. Claude Dumont et Gilles Laage et considère que cet immeuble en plein centre bourg est une opportunité pour la municipalité à condition que des solutions soient mises en place afin de séparer de façon totalement autonome le bureau de poste avec la salle de tri et ses activités liés au service et au besoin des agents de la poste avec la salle de tri pour se rendre aux sanitaires ainsi que la livraison des colis sur le quai.

Le Conseil Municipal serait favorable à l'achat de ce bien dans sa totalité.

Le service des domaines a été consulté sur la valeur de cet immeuble.

- **Travaux :**

Une deuxième phase de travaux est prévue les 18 et 19 juillet avec réouverture du bureau le 20 juillet à 9 h. Pour le retrait des lettres et des colis, une permanence sera mise en place le matin de 9 h à 12 h avec accès par la cour intérieure du bureau de poste. Aucune opération financière ne pourra être réalisée, le distributeur devant être remplacé.

Site des Ormeteaux nord

Le promoteur nous a fait parvenir son programme de travaux et la convention de transfert dans le domaine public des équipements communs qui accompagnera sa demande de permis d'aménager ce qui évite de passer par l'intermédiaire d'une ASL.

La rétrocession dans le domaine public des équipements communs se fera après l'achèvement du gros œuvre de la construction du dernier lot et conformément aux conditions définies à l'article VII de la convention (production d'un certain nombre de documents sur la bonne exécution des travaux de viabilité).

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de transfert.

S.I.E.R.G.E.P. – rapporteur : M. Vincent Guillouët

La délégation de service a été reconduite pour un an avec l'exploitant actuel pour la gestion de la piscine l'EauBelle de Meulan.

Vu le rapport sur les modes de gestion possibles, le conseil syndical a adopté le principe de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique de l'EauBelle pour une durée de 61 mois à compter du 1^{er} avril 2017, a approuvé les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire, a autorisé le président à lancer la procédure et à mener les négociations avec les différents candidats.

Travaux en cours – rapporteur : M. Claude Dumont

Réfection du clocher de l'église : 3 devis en notre possession, en attente d'un 4^{ème}

Ecole : l'entreprise Mignot est intervenue sur les chêneaux à la suite de fuites constatées dans le dortoir

Appartement au dessus de l'épicerie : travaux en cours d'achèvement. La modification du compteur électrique a été demandée à l'EDF (passage du triphasé en monophasé).

Le véhicule kangoo est dans le parc automobile de la commune.

Gymnase : les travaux avancent. Les fondations des massifs du complexe sportif vont être coulées prochainement.

ZAE : l'herbe a été fauchée pour faire du foin dans la zone d'activités la croix jacquebot.

Pose d'un panneau : Un panneau va être posé par la direction des routes pour indiquer la voie Paris-Londres à l'entrée du chemin autour du parc du château, côté Longuesse.

R.D. 14 : Le conseil départemental a remis en place la clôture le long de la RD 14 à hauteur du gymnase.

Emploi saisonnier : il sera recruté deux personnes cet été pour aider le personnel des espaces verts.

Cimetière : M. Patrick Madi a fait une consultation pour la fermeture du cimetière avec une gâche électrique solaire. Il est décidé de retenir l'entreprise ASY-TS dont le devis s'élève à 2 146,94 € TTC.

Ecole – rapporteur : Mme Catherine Danel

Madame Catherine Danel fait un bref compte rendu de la réunion du Conseil d'école du 7 Juin dernier. Il a été abordé les différentes sorties et activités sportives, l'invitation sur le tournage de l'émission télévisée dans le château, le bilan des NAP, l'excellent retour sur la nouvelle organisation des garderies, les travaux de peinture prévus cet été (classe de Lydie Bour et couloir de l'école maternelle), les conséquences des travaux d'assainissement aux abords de l'école, les effectifs scolaires qui se maintiennent par rapport à cette année, le projet avec le théâtre de l'usine, le déroulement de la kermesse.

Commission animation, vie associative, sport et jeunesse – rapporteur : Mme Anick Pertuisot

- **Fête du 4 Juin** : 280 repas de servis, résultat similaire à l'année dernière avec des comptes en équilibre avec de bons retours. Dîner de remerciements organisé le 1^{er} juillet.
- **Fête du 13 Juillet** : Rendez-vous à 20 h pour l'apéritif dinatoire suivi du défilé aux lampions et du lacher de lanternes dans le jardin de la mairie.

Commission information, communication – rapporteur : Mme Delphine Valin-Hobbe

La distribution des Brèves de Juin est prévue pour vendredi prochain.
La maquette pour la spéciale « Brèves » travaux d'assainissement sera terminée à la fin de la semaine.

Commission environnement, patrimoine et urbanisme – rapporteur : Mme Delphine Valin-Hobbe

Dans le cadre de la journée patrimoine une chasse au trésor est prévue le dimanche 18 septembre de 14 h à 17 h dans la réserve naturelle régionale du site géologique de Vigny-Longuesse. Cette animation ludique et pédagogique portera sur la géologie la faune, la flore, le métier du carrier et l'exploitation de carrière avec la participation de Monsieur Florian DARGENT, garde-animateur de la réserve naturelle régionale. La commission travaille actuellement sur le questionnaire et le règlement de cette journée mais également sur le dossier de la mise au tombeau et du financement de la réparation du clocher de l'église.

SMIRTOM du Vexin

Le maire fait part de son entretien avec le président du SMIRTOM du Vexin et de son projet de transférer la déchetterie à la place du centre de tri, ce dernier étant susceptible d'être démantelé vu le manque de rentabilité. L'exploitant, la société Véolia, souhaiterait transférer les déchets sur le site de Saint Ouen l'Aumône. La déchetterie actuelle, dont le foncier appartient à la commune, est trop petite et son emplacement est accidentogène.

Si ce projet aboutit, le SMIRTOM souhaiterait la création d'une voie carrossable sur le chemin de Vernon avec deux sens de circulation permettant aux bennes de se croiser, compte tenu de la configuration du terrain très pentu.

Le maire rappelle le débat avec la commune de Théméricourt au sujet du projet d'une zone d'activités à la limite de la commune de Vigny avant la création de la CCVC qui a désormais la compétence « activités économiques.

Le conseil municipal n'est pas opposé à ce projet.

Informations diverses

- **Château de Vigny :**

Le château ainsi que le manoir de la Comté font actuellement l'objet d'une attaque de champignon lignivore de type mэрule dont l'étendue nécessite une intervention d'urgence de traitement. Ce traitement ne peut se faire qu'après l'interruption des entrées d'eau ainsi que la protection des éléments remarquables des intérieurs.

Une demande de permis de construire a donc été déposée pour les réparations d'urgence pour la mise hors d'eau effective des édifices mais également les opérations de déposes en conservation des boiseries à effectuer en coordination avec le traitement parasitaire.

En dehors de ces travaux de préservation indispensables, l'étude de faisabilité du projet est toujours en cours et devrait être finalisée en octobre-novembre.

- **Décès du président de l'association sportive du football du Vexin :**

Le conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances à Madame Dupuich et sa famille suite au décès brutal de M. Michel DUPUICH qui s'est beaucoup investi pour son club.

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole aux membres présents.

Questions diverses

M. Claude Dumont fait remarquer qu'il faudrait prévoir une protection sur les vitraux de l'église qui se dégradent. Il signale également des actes de vandalisme au stade et sur les feux rouges du petit souterrain.

Mme Catherine Danel rend compte de la réunion de la commission petite enfance de la CCVC. Les transports du mercredi midi au centre de loisirs de Seraincourt sont reconduits. 24 enfants de Vigny bénéficiaient de ce service l'année scolaire passée. Des informations sur les points d'accueil et la qualité des différents centres sont en préparation. La CCVC recherche un lieu pour l'accueil du LAEP (lieu d'accueil enfants-parent) une fois par mois. Sur proposition de Mme Catherine Danel, le conseil municipal serait favorable à proposer la salle des fêtes (salle aux miroirs ou sous-sol).

Mme Catherine Bonnouvrier signale que des branches dépassent dans les allées de la gaudière notamment dans les deux chemins derrière la maison de Mme Marie-France Puget.

La séance est levée à 23 heures.